



Compagnie des Archers de Bavay la Romaine

Présidente : Laurence VANAUTRYVE

45 Rue Maxime Quevy

59570 LA LONGUEVILLE

☎ 03 27 63 87 07 📠 06 60 45 80 50

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 octobre 2019

Mot de bienvenue

Madame la Présidente débute l'assemblée par un mot de bienvenue aux nouveaux archers et par les remerciements aux participants à la réunion.

Elle profite de l'occasion pour remercier la municipalité de Bavay de son soutien.

La saison 2018/2019 a porté à 33 le nombre des licenciés de la Compagnie. Le renouvellement des licences pour cette saison est en cours. Nous en sommes actuellement à 26 licenciés + 4 nouveaux.

Rapport financier

Monsieur Christophe PALETTE, le trésorier dresse le bilan financier de l'exercice arrêté au 31 août 2019.

Les buttes de tir extérieures ont été remplacées au printemps

De grosses dépenses sont envisagées cette année.

L'acquisition des tenues pour les archers est en cours de finalisation.

La compagnie envisage de remplacer les spots halogènes de 500w par des spots à leds qui auront une consommation électrique très inférieure. Des essais sont en cours.

La mise en place de buttes mobiles permettant aux archers de tirer à de courtes distances à l'extérieur est à l'étude.

Rapport sportif

Monsieur Léo JOSSET dresse le bilan sportif très positif pour la saison 2018/2019.

9 archers ont disputé 90 compétitions officielles. Ils sont montés à 49 reprises sur le podium et ont remportés 22 médailles d'or, 15 d'argent et 12 de bronze.



Compagnie des Archers de Bavay la Romaine

Présidente : Laurence VANAUTRYVE

45 Rue Maxime Quevy

59570 LA LONGUEVILLE

☎ 03 27 63 87 07 📠 06 60 45 80 50

Médailles remportées lors des championnats du Nord et championnats de Ligue des Hauts de France :

Jenyfer DERUMIER 1 en or, Michel JOSSET 1 en argent et 2 en bronze et Léo JOSSET 1 en or, 1 en argent et qualifié pour le championnat de France Beursault et la Coupe de France tir à l'arc extérieur 50 m.

Manifestations diverses

L'école de tir mise en place le mercredi après-midi remporte un franc succès. Nous comptons réitérer l'opération cette saison.

Pour le Téléthon la compagnie a organisé une soirée de tir en novembre où ont été conviés les clubs environnants avec une participation de 2€ par tireur. Toutes les sommes récoltées ont été reversées intégralement soit 260 € pour 200 € en 2017.

Devant le franc succès rencontré, l'opération sera reconduite cette année.

Le tir de Noël se déroulera le 20 décembre 2019 (participation 2€) et le tir du Roy le 10 janvier 2020. Ces tirs débiteront à 18h.

Notre traditionnel tir à la pomme fêtera ses 10 ans cette saison et se déroulera le week-end des 14 et 15 mars 2020.

A cette occasion, il est décidé d'offrir un cadeau à tous les participants.

La Présidente

Le secrétaire